

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 15 avril 2021, à compter de 13 h 20, via Teams.

Dans le contexte de la COVID-19 et conformément à l'arrêté 2020-74 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 2 octobre 2020, cette séance s'est tenue sans la présence du public et enregistrée via Teams, pour diffusion ultérieure sur le site Internet de la CMQ. Les membres du conseil y ont pris part, délibérés et votés par tout moyen permettant de communiquer immédiatement entre eux.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président (par vidéoconférence)
- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil (par vidéoconférence)
- Mme la conseillère Brigitte Duchesneau, Lévis (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Mario Fortier, Lévis (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Clément Genest, Lévis (par vidéoconférence)
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures (par vidéoconférence)
- M. le préfet Claude Lebel, MRC de La Jacques-Cartier (par vidéoconférence)
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré (par vidéoconférence)
- M. le préfet Harold Noël, MRC de l'Île-d'Orléans (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec (par vidéoconférence)
- Mme la conseillère Suzanne Verreault, Québec (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec (par vidéoconférence)
- M. le conseiller Patrick Voyer, Québec (par vidéoconférence)

Sont également présentes :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative (par vidéoconférence)
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière (par vidéoconférence)

Sont absents :

- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- Mme la conseillère Marie-Josée Savard, Québec

Période de recueillement et ouverture de la séance.

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2021-29

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Mario Fortier, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 mars 2021

Résolution n° C-2021-30

Sur proposition de M. Pierre Lefrançois, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 mars 2021.

Adoptée

Rapport financier 2020

Résolution n° C-2021-31

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du Rapport financier 2020 – Exercice terminé le 31 décembre (états financiers), incluant le rapport de l'auditeur indépendant, de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).
- De transmettre ce rapport financier à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'aux municipalités de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 15 avril 2021
Responsable : Trésorerie

Adoptée

Dépôt du Rapport 2020 du président sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec

- Le Rapport 2020 du président sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec, daté du 15 avril 2021 est déposé.

Dépôt des états financiers comparatifs

- Les États financiers comparatifs en date du 15 avril 2021 sont déposés.

Refonte de l'image de marque de la CMQ

Résolution n° C-2021-32

Sur proposition de Mme Brigitte Duchesneau, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- D'octroyer un contrat à l'agence MamboMambo pour la réalisation de quatre ateliers et la refonte de l'image de marque de la Communauté métropolitaine de Québec, au montant 5 277,36 \$ taxes incluses, le tout conformément à la proposition de services datée du 24 mars 2021.

Référence : Rapport décisionnel du 15 avril 2021
Certificat trésorerie : CT-2021-13
Responsable : Communications

Adoptée

Avis de conformité sur le Règlement n° 184.10 de la MRC de La Côte-de-Beaupré modifiant le schéma d'aménagement révisé afin d'introduire des dispositions spécifiques à certains bâtiments situés dans la zone agricole et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation de Saint-Tite-des-Caps

Résolution n° C-2021-33

Sur proposition de M. Claude Lebel, appuyée par M. Harold Noël, il est unanimement résolu :

- D'approuver le Règlement n° 184.10 de la MRC de La Côte-de-Beaupré ayant pour effet de modifier le règlement #27 intitulé « *Schéma d'aménagement de la MRC de La Côte-de-Beaupré* » et ses amendements afin d'introduire des dispositions spécifiques à certains bâtiments situés dans la zone agricole et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation de Saint-Tite-des-Caps;
- D'autoriser la secrétaire corporative à délivrer et à transmettre à la MRC de La Côte-de-Beaupré le certificat de conformité requis par la loi à l'égard de ce règlement, la présente résolution faisant office de ce certificat.
- De transmettre à la MRC de La Côte-de-Beaupré copie du présent rapport décisionnel ainsi que des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 15 avril 2021

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Production d'images numériques couleur aéroportées et réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la CMQ – Octroi d'un contrat

Résolution n° C-2021-34

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Mario Fortier, il est unanimement résolu :

- D'octroyer à la firme Xeos Imagerie inc. le contrat pour la production d'images numériques couleur aéroportées et la réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec pour un montant de 99 775,31 \$ (taxes incluses), le tout en conformité avec la proposition technique et l'offre financière, datées du 11 mars 2021, ainsi que la recommandation du comité de sélection.

Référence : Rapport décisionnel du 15 avril 2021

Certificat trésorerie` CT-2021-14

Responsable : Géomatique et technologies de l'information

Adoptée

Bordereau d'information

- A) Historique des factures de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ du 1^{er} janvier au 31 mars 2021
- B) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 décembre 2020
- C) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 janvier 2021
- D) 2021-03-17 – Centre de services scolaire de la Capitale - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles - Adoption

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Aucune question écrite du public n'a été transmise avant la tenue de la séance, tel qu'autorisé conformément à l'arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020.

Clôture de la séance

Résolution n° C-2021-35

Sur proposition de Mme Brigitte Duchesneau, appuyée par M. Sylvain Juneau il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 13 h 30.

Adoptée

Les résolutions n^{os} C-2021-29 à C-2021-35 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE